



Demain, il sera trop tard...

L'autre jour, comme tous les jours, je lisais ma gazette lorsque je suis tombé sur un article qui m'a interpellé. Soyons honnête, si j'ai pris la peine de lire ce papier, ce n'est pas grâce à l'accroche de son titre : « un an avec sursis requis contre le Dr. D ». Titre qui, au demeurant, aurait pu me faire penser à un mauvais film de série Z.

Non, ce qui m'a interpellé, c'est -pourquoi le cacher- la vue d'un joli minois. Le visage d'une jeune fille, Mélanie Cailliau. On aurait pu croire à une présentatrice vedette d'un journal télévisé ou à l'une de ces gravures de mode qui ornent les abribus. Un regard plein de promesses. Seulement voilà, si Mélanie faisait les titres ce jour-là, c'est que Mélanie est morte à 22 ans. Décédée

des suites d'une négligence médicale. C'est étrange, sur la photo de l'article, elle a pourtant cet air qu'ont certaines personnes remplies de confiance, ce regard qui semble vous dire : la vie va me sourire, tout va me réussir... Mais la vie est ainsi faite que, après avoir ressenti de grandes fatigues et malaises, Mélanie consulte son médecin généraliste à de nombreuses reprises. Et toujours en vain puisqu'il ne décèle pas la varicelle qui lui sera fatale en provoquant une myocardite. Le médecin est accusé de négligence. Une longue et pénible procédure s'ensuit. Aujourd'hui, un an avec sursis est requis par le tribunal correctionnel à l'encontre du praticien pour négligence. Le jugement sera rendu le 2 avril 2008. Ca, c'était pour le contexte, mais moi je reste avec cette image de Mélanie. J'ai appris plus tard qu'un site internet lui était dédié. J'y ai lu qu'elle allait obtenir sa licence en communication, qu'elle avait des tas de projets et qu'une école en Inde porte aujourd'hui son nom. Autant d'esquisses prometteuses, enfouies à jamais.

On peut aussi y lire en première page que « le silence fait le lit de tous les abus, présents et à venir ». On s'y indigne également - à juste titre- de ce que les erreurs médicales bénéficient trop souvent de la suspension du prononcé en Belgique. C'est horrible, mais il

faut souvent un drame qui vous touche personnellement pour que l'on prenne la mesure de la déliquescence d'un système. Et puis, au bout du compte, ce qui vous frappe le plus sur ce site posthume, c'est le décompte de ce temps qui s'égrène, affiché

entre parenthèses : 3 ans, 8 mois et 2 jours... Méliissa est décédée le 29 mai 2004 en Belgique à l'âge de 22 ans. La vie passe. Trop vite. On ne se sent pas vieillir. On a à peine le temps de se retourner qu'on a déjà un pied dans la tombe. Je regarde la photo de Méli-

sa. Elle semble nous dire à tous, du plus profond de l'âme et tout doucement, en vous regardant dans les yeux : Carpe Diem...

Simon UBU

Source : UBU
Hebdomadaire satirique indépendant
Edition 865 du 7 février 2008